

2018

2018

MODÈLE 6

DEMANDE D'AUTORISATION DE DESTRUCTION A TIR DE LA BERNACHE DU CANADA

Période autorisée : du 1^{er} février 2018 au 31 mars 2018**PÉTITIONNAIRE** : Je soussigné(e)

NOM-PRENOM :			
ADRESSE :			
COMMUNE :		CODE POSTAL :	
TÉLÉPHONE :			
PROFESSION :			

agissant en qualité de (cocher la case) :

- Détenteur du droit de destruction (propriétaire, possesseur, fermier)
 Délégué du détenteur du droit de destruction

Je certifie que cette action ne donne lieu à aucune forme de rémunération.

J'ai notamment pris note que :

- le tir ne peut s'effectuer que sur la bernache du canada.
- le tir ne peut s'effectuer qu'à partir de postes fixes matérialisés de main d'homme.
- le tir dans les nids est interdit.
- le piégeage de la bernache du Canada est interdit sans préjudice de l'application de l'article L.427-1 du code de l'environnement

LIEUX DE DESTRUCTION

COMMUNE :	
LIEUX-DIT(S) :	
PARCELLE(S) : SECTION(S) ET NUMERO(S)	

(cocher la case)

sollicite, après avoir pris connaissance de l'arrêté ministériel du 2 septembre 2016 fixant la période et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain, l'autorisation de détruire à tir LA BERNACHE DU CANADA.

La personne autorisée à détruire la bernache du Canada doit détenir cette autorisation lorsqu'elle réalise les opérations de destruction.

A, le.....

Signature

**DEMANDE D'AUTORISATION à adresser à la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais – « La Fosse aux Loups »
rue Victor Gressier – BP 80091 – 62053 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX qui transmettra après avis à la DDTM**

AVIS DE LA FEDERATION DES CHASSEURS DU PAS-DE-CALAIS		DECISION DE L'ADMINISTRATION	
<input type="checkbox"/> FAVORABLE		<input type="checkbox"/> FAVORABLE	AUTORISATION N°
<input type="checkbox"/> DEFAVORABLE		<input type="checkbox"/> DEFAVORABLE	

Le Chef du Service de l'Environnement,

Olivier MAURY

2018

2018

BILAN DE PRELEVEMENT À ADRESSER AVANT LE 20 AVRIL 2018

**à la DDTM du PAS-DE-CALAIS - SDE/ERB- 100, avenue Winston Churchill – CS 10007- 62022
ARRAS cedex**

Le retour de bilan conditionnera l'éventuelle autorisation de destruction de l'année suivante

BILAN – AUTORISATION N°

DATE/SEMAINE	JOUR	NOMBRE OBSERVÉ PAR SEXE	NOMBRE PRÉLEVÉ PAR SEXE